

VOTRE PROJECTION PAC 2023



Un accompagnement personnalisé

■ COMPRENDRE LES NOUVEAUTÉS RÉGLEMENTAIRES

- Zoom sur les grandes lignes
- Je m'approprie le mécanisme
 - des « éco-régimes »
 - de la « conditionnalité des aides » (BCAE)
- J'analyse les conséquences sur mon exploitation

■ ANTICIPER : SUIS-JE PRÊT POUR 2023 ?

- Quels sont mes différents scénarios envisagés sur mon exploitation ?
- Quelles actions dois-je mettre en place pour optimiser ma déclaration PAC ?
 - dois-je planter de nouvelles haies ?
 - selon mon système, ai-je assez de prairies, de jachères, de maïs, de céréales, de protéagineux, ... ?

■ SIMULER MES AIDES à partir de différents scénarios PROJECTION

- 1er pilier (conditionnalité)
- Eco-régimes
- Aides couplées animales et végétales
- MAEC, BIO, ICHN, ...

Un expert à vos côtés

Par un
Conseiller
Cerfrance*

contactez votre agence Cerfrance

- ✓ Comprendre les nouveautés réglementaires
- ✓ Anticiper : suis-je prêt pour 2023 ?
- ✓ Simuler mes aides : Projection

1 RDV
physique



1 actualisation
téléphonique
à l'automne 2022
pour valider mon
assolement 2023

Une offre sur-mesure

PROJECTION
PAC 2023



DÉCLARATION
PAC 2023

= -10%

sur l'ensemble de
ces deux prestations

- ✓ Des formations collectives seront également proposées dans le cadre de cette prestation

*sur rendez-vous, hors rendez-vous PAC et à réaliser avant automne 2022.

